

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

.....

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

.....

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

POS 19 - Outil 2 : Registre de dispensation journalière des ARV et MIO

a) A quoi sert l'outil?

Il permet de suivre jour après jour, les dispensations journalières en ARV.

b) Responsabilité

Sa responsabilité incombe au responsable du point de dispensation des ARV au sein des CTA/CTAff/UPEC/FOSA.

c) Où trouve-t-on l'outil ?

Il se trouve dans les pharmacies des CTA/CTAff/UPEC/FOSA. Ce registre doit être rempli de façon appropriée et claire, sans rature, sans surcharge et sans correcteur.

d) Quand remplir l'outil ?

A chaque dispensation.

e) Présentation de l'outil (= description d'ensemble)

Le registre est organisé sous forme d'une grille de rapportage et renseigne sur plusieurs types de données :

- Les informations relatives à l'identification de la structure à travers le nom de l'établissement : Région, District de Santé, Aire de Santé, Nom de la structure et Nom du service, ceci pour chaque mois ;
- Des informations relatives aux patients : numéro patient, sexe, âge et son statut vis-à-vis du traitement ARV;
- Les régimes thérapeutiques prescrits dans la structure et les médicaments dispensés : ARV adultes ou pédiatriques, MIO.

f) Instructions de remplissage (= description fonctionnelle)

Pour chaque nouvelle page, en préalable à la dispensation :

- Enregistrer dans les champs relatifs à l'identification de la structure : la région sanitaire, le district sanitaire, l'aire de santé, le nom de la structure et le nom du service ;
- Enregistrer le mois concerné.

Lors de la dispensation, enregistrer (une ligne par patient) :

- La date de dispensation ;
Exemple : Un patient venu le 22 Février 2014 à l'hôpital Central de Yaoundé, Mois : Février, Date : 22.
Code centre : code de HCY.
- Les informations relatives à l'identification du patient :
 - Numéro du patient ;
 - Sexe ;
 - Age ;
- Sur la même ligne, cocher les cases qui correspondent à son statut le jour de la dispensation :
 - si le patient était déjà sous TAR, cocher la case de la colonne « **Ancien** » ;
 - si le patient reçoit un traitement TAR pour la première fois (nouvellement inclus), cocher la case de la colonne « **Nouveau** » ;
 - dans tous les cas, si le TAR a été dispensé, cocher la case de la colonne « **TAR** » ;

- si le patient est de passage, cocher la case de la colonne « **Dépannage** » ;
- si le patient reçoit un TAR, suite à un accident d'exposition au sang, cocher la case de la colonne « **AES** » ;
- si le patient est sous traitement TB, cocher la case de la colonne « **TB+** » ;
- si la patiente est prise en charge dans le cadre de la PTME, cocher la case correspondant à l'option choisie : « **colonne A** » ou « **colonne B** » ou « **colonne B+** ».
- Sur la même ligne, dans la colonne « **Protocole prescrit** », inscrire le schéma thérapeutique prescrit par le médecin.
- Sur la même ligne, sous la/les colonne(s) adéquates de la partie « **Molécules et quantités dispensées** »,
 - Mettre une croix lorsqu'une seule boîte est délivrée ou inscrire le nombre de boîtes délivrées lorsqu'une plus d'une boîte du même ARV est dispensée :
Exemple : pour un patient sous AZT + 3TC + EFV :
 - Si le malade a reçu une boîte d'EFV, mettre une croix dans la case de la « colonne « EFV » ;
 - Si le malade a reçu une boîte d'AZT/3TC, mettre une croix dans la case de la colonne « AZT/3TC » ;
 - Si le malade a reçu 2 mois de traitement, inscrire « 2 » dans la case de la colonne « EFV » et dans celle de la colonne « AZT/3TC ».
 - Si le malade reçoit un traitement pour 14 jours (initiation), inscrire « 0,5 » dans la case de la colonne « EFV » et dans celle de la colonne « AZT/3TC ».
 - Enregistrer les codes des médicaments MIO délivrés : regarder le code des molécules dans le registre TARV, insérer exactement la lettre qui correspond à la combinaison.
Si plusieurs boîtes sont délivrées, inscrire la quantité délivrée suivie du code des médicaments MIO.
 - si le malade a reçu du Cotrimoxazole, inscrire « C » dans la case de la colonne « **COTRI** » ;
 - si le malade a reçu de la Pyriméthamine, inscrire « PM » dans la case de la colonne « **TOXO** » ;
 - si le malade a reçu 2 boîtes de Fluconazole, inscrire « 2F » dans la case de la colonne « **CRYPTO** » ;
 - si le malade a reçu la Clindamycine, inscrire « CL » dans la case de la colonne « **CRYPTO** ».
- Sur la même ligne, dans la colonne « **Date du prochain RDV** », enregistrer la date du prochain Rendez-Vous.
- Sur la même ligne dans la colonne « **Observations** », noter vos commentaires éventuels.

En fin de journée :

- Tirer un trait ;
- Faire la somme des médicaments dispensés, colonne par colonne ;
- Inscrire sous le trait, le résultat de la somme ;
- Enregistrer les sorties sur la fiche de stock. Cf. POS 05

g) Archivage

- Le registre est archivé au sein de la structure de santé ;
- Pendant 10 ans Modèle (illustration du canevas)

